

Accusé de réception en préfecture
079-257900670-20161121-2016-11-08-DE
Date de télétransmission : 22/11/2016
Date de réception préfecture : 22/11/2016

**Syndicat mixte d'action
pour l'expansion de la Gâtine**
46, boulevard Edgar Quinet
79200 Parthenay
Tél. 05 49 64 25 49
pays-de-gatine@gatine.org



Extrait de délibération

**Comité syndical
21 novembre 2016 – Parthenay**

Identifiant
C5/2016-11-08

L'An Deux Mille Seize le vingt et un novembre à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président. Mme Francine Chausseray a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 16 novembre 2016
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 21 titulaires / 1 suppléant

Pouvoirs : 0
Absents, excusés : 10 titulaires / 30 suppléants
Votants : 21

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec pouvoir de vote	Autres suppléants présents
Val d'Egray	MORIN Joël	EVARD Elisabeth, LEMAITRE Thierry		
Gâtine-Autize	BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, DOUTEAU Patrice, RIMBEAU Jean-Pierre	BASTY Jean-Pierre, GUERIT Jean-Philippe		
Pays-Sud-Gâtine	BARANGER Johann, CHAUSSERAY Francine, OLIVIER Pascal	LIBNER Jérôme		
Parthenay-Gâtine	BELY Françoise, BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice, ROUVREAU Laurent	ALBERT Philippe, CORNUAULT Véronique, GILBERT Véronique, De TALHOUET ROY Hervé		SICAUD Mickaël
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François, NOLOT Monique	FOUILLET Olivier		

LEADER 2014-2020 : Gestion et animation du programme Année 2017

Le volet assistance technique du programme LEADER s'inscrit en complémentarité avec les six fiches action du plan de développement. Il comprend les dépenses d'animation, gestion du programme, sa communication et son évaluation soit : 1,8 Equivalent Temps Plein.

Les objectifs sont :

- l'animation du territoire, l'appui à l'émergence et au montage de projets s'inscrivant dans les orientations de la priorité ciblée du programme Leader
- La communication vers la société civile, vers les autres GAL, vers les partenaires
- La participation aux réseaux européen, national (réseau Rural Français) et régional
- L'évaluation des impacts du programme, tirer les enseignements et les éléments transférables de la démarche
- L'accompagnement des maîtres d'ouvrages de la phase de montage du projet à la clôture assuré par l'équipe technique du GAL (fonction d'animation du GAL)
- L'Analyse la pertinence de l'opération au regard du plan de développement

Frais salariaux supportés par le demandeur 2017 (prévisionnels)

Nature de l'intervention prévue	Nom de l'intervenant ⁽¹⁾	Salaire annuel brut + Charges patronales (a)	Temps prévisionnel consacré à cette action (en nombre de jours / an) (b)	Nombre de jours travaillés dans l'année	Frais salariaux liés à l'opération [a x(b/c)]	subvention Leader sollicitée
Animation	K.FARINEAU (80%)	49 208.16	163	204	39 318.28	23 590.97
Gestion administrative	E.SERVANT (50%)	31 236.36	102	204	15 618.24	12 494.59
Secrétariat	L.GALLARD (50%)	36 313.44	102	204	18 157.02	14 525.62
Totaux 2017					73 093.54	50 611.18

Autres dépenses effectuées par le demandeur (2016)

Autres dépenses effectuées par le demandeur	Dépenses de Fonctionnement 2017	Subvention Leader sollicitée
	5 897.74	4 128.41

Frais de fonctionnement - 15% sur les frais salariaux liés à l'opération d'Animation et comprenant :

Frais du temps passé par J.Thirez en informatique sur le programme Leader du Pays de Gatine
 Frais de déplacement - K.Farineau 1 500 € - E.Servant 250 € - L.Gallard 250 €
 Frais annexes : fournitures, affranchissement, photocopies et utilisation véhicule de service

	TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES 2017	TOTAL GÉNÉRAL SUBVENTION LEADER
	78 991.28	54 739.59

Les membres du Comité syndical autorisent le Président du Pays de Gâtine à engager les demandes de subvention pour l'année 2017 auprès de la Régie Fonds Européens de la Région Nouvelle Aquitaine et à signer tous les documents nécessaires à l'obtention et au versement de cette subvention.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme

Le Président
 Didier GAILLARD